



VELO CLUB DE SAINT-DENIS

Championnat Régional sur Route DIMANCHE 3 JUILLET 2011

REGLEMENT PARTICULIER

ITINERAIRE :

Départ et Arrivée : RN2002 face à Cash OI - Direction La Convenance - A droite Rue Manès - A droite RD51 Chemin 23 - A droite Anc.RN2 vers Echangeur de La Convenance - A gauche accès front de mer par RN2002 - Rond point Tabur - A gauche vers Centre Ville - Montée des Veuves - A gauche Rue de la Gare - A droite front de mer RN2002 vers La Convenance

Circuit de 9,400 km

CATEGORIES & HORAIRES :

11 H 00 : FEMININES	4 TOURS	soit 37,6 km
11 H 05 : MINIMES	4 TOURS	soit 37,6 km
12 H 30 : Cat. 1-2- 3, Junior, Espoir, Pass' Cyclisme Open	13 TOURS	soit 122,2 km

Arrêt de l'émargement 15 minutes avant chaque départ.

ENGAGEMENT : 7 €

DEPANNAGE : A pied autour du circuit sur le côté droit de la chaussée pour toutes les catégories. Un véhicule technique par club ayant au moins 3 coureurs.

RAVITAILLEMENT : Autorisé uniquement à pied sur le côté droit de la chaussée (juniors/seniors uniquement) du 5^{ème} au 11^{ème} tour.

. Les zones de ravitaillement sont les suivantes :

- Faux Plat montant – Front de mer de Sainte Marie
- Chemin MANES

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les commissaires de courses.

PRIX AUX COUREURS : pas de grille fédérale.

RECOMPENSES: Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

COMMISSAIRES : Monsieur Anthony CHEFIARE, Philippe DE COTTE, Pierrot NATIVEL,
Mesdames Edwige MARGUERITTE, Karine DUDON

CHRONOMETREUR : Monsieur Eddy GOULJAR

DELEGUE Fédéral : Monsieur Jean Marc NOMARI

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.